Bulletin de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 1er JANVIER 1892.

65me Année

La Nouvelle-Orléans.

[illegible] rue de Chartres

[illegible] & Bennett,
[illegible] Editeurs.

[illegible] Postoffice as New Orleans, La.
[illegible] Matter.

[illegible] NOUVELLE-ORLEANS.
[illegible] 1er JANVIER 1892.

[illegible] PAIEMENT :

[illegible] QUOTIDIENNE
[illegible] $12 00
[illegible] 6 00
[illegible] 3 00
[illegible] 1 00
[illegible] par la semaine, payé les por.

[illegible] HEBDOMADAIRE.
[illegible] $3 00
[illegible] 1 50
[illegible] 1 00
[illegible] 75

[illegible] Insérer annonces de Demandes [illegible] etc. qui se soldent au prix [illegible] ligne, voir la 5e page.

1891-1892.

[illegible] minuit. Les douze coups [illegible] de la pendule sonnent le [illegible] qui expire, et célèbrent [illegible] d'une autre année qui com[illegible]. Ainsi le veulent les conventions [illegible], interprétant, d'une façon [illegible] arbitraire, les phénomènes [illegible] Et voilà des milliers de fois [illegible] renouvelle, sans que l'humanité [illegible] sensiblement améliorée, malgré [illegible] progrès intellectuels et moraux [illegible] réalisés. Ce sont toujours les [illegible] qui gouvernent dans les [illegible] ambitions qui s'agitent, [illegible] intrigues qui se donnent carrière. [illegible] tous ces rapports, l'année 1891 [illegible] complètement à toutes celles [illegible].

—ETATS-UNIS.—

[illegible] aux Etats-Unis, nous avons [illegible] progrès matériel à constater. [illegible] depuis de la publication du [illegible] décennal. Il est établi, [illegible] ment, qu'en 30 ans—[illegible] 1890—la population a littéralement. De 31,000,000 [illegible] s'est élevée à plus de 62,— [illegible] phénomène sans précédents [illegible] Histoire. Si la même progression [illegible] Etats pouvait une quarantaine ou [illegible] cinquante ou d'années, on se demande quelle puissance formidable deviendrait les Etats-Unis.

[illegible] nous les voyons gagner toujours du [illegible] vers l'Amérique du Sud, comme [illegible] voulaient englober tout le Nouveau [illegible] [illegible] inégale à démérités du fédéralisme qu'ils [illegible] à l'Europe, en votant et en [illegible] ment, rigoureusement, leur bill [illegible] Ils avaient à craindre, de ce [illegible] de fortifier représailles, mais ils [illegible] comprirent que les puissances du [illegible] Monde avaient besoin d'eux; [illegible] autre, elles étaient divisées, et [illegible] passé outre. Dieu veuille qu'ils [illegible] pas à en repentir!

[illegible] leurs finances, depuis la [illegible] sir par le parti républicain [illegible] l'objet d'un [illegible] Or rien ne stupéfait, [illegible] plomb, presque de la [illegible] lesquels le Président Harrison [illegible] fait que le chiffre de $141,[illegible] suffirait à faire face au paiement [illegible]. Il semblait ne pas [illegible] qu'il préférait une monstrueuse [illegible] l'armée allemande, [illegible] de l'armée française, est bien [illegible] contents.

[illegible] meilleur souhait que nous puisse[illegible] pour l'Union, au commencement de cette année, c'est d'avoir le courage de se débarrasser, enfin et pour longtemps, de ce régime dilapidateur.

—LOUISIANE.—

En Louisiane, nous voyons la situation s'améliorer rapidement; nos campagnes se relèvent enfin de leur longue détresse. L'agriculture y est en progrès plus que jamais. Nos planteurs songent à varier leurs cultures, afin de se rendre indépendants de l'Ouest; de subvenir, eux-mêmes, à leur subsistance et à l'alimentation de leurs animaux. La production laitière augmente tous les jours. Nous l'influence, aujourd'hui [illegible] Clément en vogue, de la vente [illegible] jonne, qui offre au petit fermier [illegible] marché pour ses cannes, sans qu'il [illegible] se préoccuper de la fabrication du sucre, économies qu'elle entraîne [illegible] elle. Le régime des primes, adopté par le Congrès, a, lui aussi, porté, [illegible] à présent, d'excellents fruits, et si l'administration centrale apporte de la [illegible] et du bon vouloir dans l'exécution de la loi, il y aura encore de bien [illegible] pour notre grande industrie [illegible].

Nos méthodes de culture se sont sensiblement perfectionnées. On a bien [illegible] cette année: malgré une saison [illegible] défavorable, nos producteurs ont obtenu des résultats auxquels [illegible] n'avaient guère le droit de s'attendre.

Nous ne voulons rien dire de la malheureuse division qui s'est glissée dans le parti démocrate de l'Etat et transformé en ennemis des hommes associés depuis longues années, hier encore [illegible] main. Nous espérons voir, bientôt, [illegible] harmonie régner dans les grandes [illegible] conservatrices. Nous avons toujours [illegible] Démocrates; restons toujours démocrates, pour notre salut.

—EUROPE.—

En Europe, l'année finit comme elle avait commencé. On y est toujours en armes, les ennemis se menacent des yeux, prêts à se ruer les uns sur les autres, et personne n'ayant prendre la responsabilité du premier coup de [illegible].

L'événement le plus grave que nous ayons à signaler, a été le renouvellement de la Triple Alliance—renouvellement [illegible] et annoncé, à grand fracas, par [illegible] Italie. C'était déjà une [illegible] adresse, de la part de Guillaume II, [illegible] commis, immédiatement après, une seconde plus grave encore. Il [illegible] imaginé, d'étonner l'univers [illegible] une grande manifestation anglo-[illegible], à Londres—sans doute pour [illegible] la galéniquement [illegible] britannique faisait, dorénavant, chorus avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, et que la Triplice venait ainsi quadruple. Cette seconde [illegible], blâmée, avec raison, par Bismarck, [illegible] les conséquences que leur en devait rendre. La Russie et la France, déjà [illegible] plus une entente cordiale, ont encore resserré les liens qui les unissaient. A la démonstration de Londres, dont Guillaume II avait été le héros, la Russie a répondu par celle de Cronstadt, qui a fait une sensation immense et profondément modifié la situation.

Depuis, M. de Giers est allé à Paris—probablement pour régler les conditions d'un pacte, qui, pour rester secret, n'en est pas moins réel et puissant—de notre, que l'on peut dire que l'Europe, aujourd'hui armée jusqu'aux dents, est divisée en deux camps bien distincts: d'un côté l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche; de l'autre, la France et la Russie. Quant à l'Angleterre, elle a senti, après Cronstadt qu'elle était trop avancée—en apparence—du moins—car le jeune empereur n'avait obtenu, de Lord Salisbury, rien de ce qu'il lui demandait, et elle a voulu faire au monde la contrepartie de la manifestation en faveur de Guillaume, en faisant un grande et solennelle réception à la marine française.

Guillaume II a eu la main plus lourde et plus heureuse dans les questions d'intérêt matériel; il a réussi à créer une alliance économique qui embrasse l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, la Roumanie, et la Suisse, et dans laquelle [illegible] parlent de stupéfaire de voir entrer [illegible] l'Espagne. On s'attend [illegible] une contre-alliance [illegible] la France et la Russie. [illegible] résultats s'il de cette situation [illegible] que jamais [illegible] armes sont en présence [illegible] fourbis, le fusil à l'épaule, se tendant des embuscades à la fois politiques et économiques. Combien de temps encore pourront-elles éviter la lutte? A quand l'irréparable conflit? Espérons, malgré les bruits sinistres qui courent dans l'air, que le printemps prochain se passera pacifiquement; qu'aucun coup de feu ne partira ni de l'Orient ni de l'Occident, et que nous n'assisterons pas à la conflagration générale tant de fois prédite. La seule pensée d'un choc entre nous ne savons combien de millions de soldats, fait frémir.

Tout dernièrement, le monde éprouvé un terrible soubresaut. Une offense avait été faite à la République française par le gouvernement de Serbie, et la puissance lésée demandait une réparation qu'on lui refusait. Etait-ce de la guerre qu'allait partir l'Incendie? Tous les regards étaient anxieusement fixés sur les Balkans. C'était, heureusement, une fausse alerte. Les choses s'arrangèrent à l'amiable, et l'on pourra respirer paisiblement—quelque temps encore.

L'Italie est moins à redouter que jamais, pour la paix du Continent. La chute de M. Crispi a mis à nu le gouffre profond dans lequel l'ex-ministre avait, aveuglément, essayé de précipiter son pays. La détresse du trésor est extrême, et malgré les efforts tentés si par M. di Rudinì, il sera difficile à celui-de tirer la Péninsule de l'impasse où l'a engagée le Cabinet précédent.

L'Unisons en rappelant la disparition de trois grandes individualités qui ont longtemps occupé l'attention: le général Boulanger, dont le suicide a causé une profonde sensation. On en avait fait un grand criminel d'Etat; ce n'était qu'un sentimental et un rêveur, partant, un homme pas redoutable en politique. Dom Pedro, l'empereur modèle, le monarque le plus libéral que l'on ait encore vu, a qui son peuple, après l'avoir chassé, se croit le devoir d'élever un monument. Enfin, M. Alphand, un simple ingénieur, dont le nom restera; celui qu'on a justement appelé le Roi de Paris, le véritable auteur des merveilles qui font de cette capitale le rendez-vous de tous les lettrés, de toutes les grandes fortunes, de toutes les illustrations de l'univers.

Et maintenant, amis lecteurs, il nous reste à vous souhaiter d'abondantes récoltes et des progrès constants dans vos méthodes de culture, si vous êtes producteurs du sol; d'excellentes opérations, si vous êtes commerçants; et tout nous annonce un prompt retour vers la prospérité, car on n'a jamais vu, sur nos levées, autant de mouvement, autant d'activité que depuis trois mois; une fidélité inviolable au parti démocrate, si vous êtes politicien ou même simplement électeurs; à tous, l'aisance, la joie dans vos familles, la paix dans vos âmes, c'est à dire les biens les plus précieux que vous puissiez rêver.

La Salsepareille d'Ayer active les décharges dégoutantes des catarrhes acrimonieux et guérit la maladie.

BROWN'S IRON BITTERS ALMANAC FOR 1892

Contains One Hundred Recipes for making delicious Candy cheaply and quickly at home. This book is given away at drug and general stores.

LOUISIANE.

La Protector, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 27 décembre

Les planteurs de notre paroisse apprendront avec plaisir que la décision du Bureau des Estimateurs, admettant le riz de l'atua aux mêmes conditions que le riz non nettoyé—ce qui porte un préjudice grave aux producteurs du Sud, n'est pas définitive.

Un télégramme de M. J. B. Wilkinson, fils, à la Chambre du Commerce de la Nouvelle-Orléans, annonce que le Département a fait appel de cette décision. L'affaire se réglera devant la Cour Suprême des Etats-Unis.

La Banner, New Roads, paroisse Pointe-Coupée, du 26 décembre:

Il ne reste plus que fort peu de coton dans nos champs. On croit qu'on ne se donnera pas la peine de le cueillir, à cause du prix du textile.

Le *Democrat*, New Roads, paroisse Pointe-Coupée, du 26 décembre:

Nos planteurs sucriers de Bayou River ont achevé leur roulaison, à l'exception d'un très petit nombre qui ont commencé, plus tard que les autres.

Nous avons encore du coton à cueillir dans les champs; mais les prix sont si bas, que les travailleurs sont découragés; ils répugnent à achever leur besogne.

A partir de cette année, nos planteurs sont résolus à faire plus de foin, de maïs, de pois, de légumes, de pommes de terre. "Trop de coton et pas assez de maïs," disent-ils. "Le maïs nous permettra d'avoir beaucoup de porcs, de faire plus de lait et d'engraisser plus d'animaux de toute espèce."

Le *Democrat*, New Roads, paroisse Pointe Coupée, du 26 décembre:

Les travailleurs employés à la construction du chemin de la Vallée du Mississippi, à Nitu, ont achevé leur besogne.

La levée n'est pas aussi haute qu'on le désirait, mais la compagnie éprouve beaucoup de difficulté à faire parvenir sur le terrain la terre dont on a besoin dans ce but. L'enlèvement s'opérera, quand le transport des terres sera devenu possible.

—Nos concitoyens demandent au Département de Postes, à Washington, d'établir un bureau de poste au magasin de M. Thelesmar Oubre.

—Le magasin situé sur l'habitation Landerdale, propriété de M. Bergondy Lapice, et qui appartient à M. Eugène Lapice, a été détruit par le feu.

L'*Entreprise*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 26 décembre:

D'après les nouvelles reçues, on peut estimer à 400,000 barils de riz écalé et nettoyé, la récolte de la Louisiane. Si l'on y ajoute les produits des Etats de la côte de l'Atlantique, que l'on évalue à 155,000, on arrive au total de 555,000 barils. La demande est, d'un autre côté, évaluée à 800,000 barils. Elle dépasse donc l'offre de 245,000 barils. On ne voit pas pourquoi, dans ces conditions, les planteurs et les facteurs ne garderaient pas leurs produits jusqu'à ce qu'on leur en offre un prix convenable. L'avenir est en leur faveur.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 26 décembre:

M. Belford Marionneaux, le modèle de nos fermiers, a fini la roulaison sur ses deux habitations. Il a fait une récolte satisfaisante, en égard aux circonstances. Il a engrangé une quantité considérable de sucre, et il lui faut du temps pour s'en débarrasser.

Le *Voice*, Stock Landing, paroisse St Bernard, du 26 décembre:

Croyons-nous achevé sa roulaison, lundi dernier.

Le *Democrat*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 26 décembre:

Les travaux exécutés chez M. H. Patout, pour creuser un puits artésien, ont eu d'excellents résultats.

A une profondeur de 236 pieds, il a jaillit, à travers un tuyau de 2 pouces, un jet suffisant pour répondre aux besoins de la sucrerie. L'eau est parfaitement claire, mais a une couleur et une odeur désagréables. Peu importe, puisqu'elle répond aux besoins de la sucrerie. Il est donc possible de se procurer de l'eau sur nos habitations, à une profondeur raisonnable. Cette nouvelle fera grand plaisir à nos fermiers de la prairie et à nos planteurs sucriers.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermillion, du 26 décembre:

La forte gelée que nous avons eue, et les vents du nord, ont fait beaucoup de mal aux arbres fruitiers. La récolte sera, cette année, pauvre et tardive. Nos jardins ont beaucoup souffert du froid.

La France et la Bulgarie.

Nous lisons dans la *Liberté*:

La Bulgarie à beau se dire indépendante, elle fait encore partie de l'Empire ottoman. Ce n'est qu'un Etat vassal sous la suzeraineté du sultan. Les capitulations qui régissent, en Turquie, les étrangers, ont conservé toute leur force légale. Le pouvoir usurpateur et irrégulier qui est installé en Bulgarie, ne peut pas établir, de son autorité privée, et violemment, ce code tutélaire des privilèges juridiques que la Turquie a octroyés, par les capitulations, aux autres Etats. D'ailleurs, ce n'est pas à Sofia c'est à Constantinople que de telles questions doivent se traiter. Le prince Ferdinand n'a pas le droit, vis-à-vis d'une puissance étrangère quelconque, de se substituer à la souveraineté du sultan.

C'est beaucoup qu'un tiers, ou sa personne, la violation flagrante du traité de Berlin. Par amour de la paix européenne, on a bien voulu considérer le gouvernement illégitime qui s'est établi en Bulgarie comme un gouvernement de fait, avec lequel on est bien forcé d'avoir des relations au point de vue des intérêts courants; mais qu'on ne reconnaît, cependant à aucun titre. Cette situation irrégulière commanderait, évidemment, au prince qui s'est emparé du trône, et à ses conseillers, de s'effacer, le plus possible, et de ne provoquer aucun conflit. Au lieu de cette conduite sage, il semble qu'ils prennent plaisir à faire éclater des orages.

Le gouvernement français a jugé, avec raison, qu'il ne devait pas laisser passer ces manifestations illégales et arbitraires. Il a rompu ses relations avec l'administration bulgare et a enjoint à son agent de quitter Sofia. Rompre les relations est un mot bien gros pour la chose elle-même. De relations, il n'y en avait pas en droit diplomatique. Pour nous, comme d'ailleurs pour les autres Etats qui lie le traité de Berlin, le gouvernement du prince Ferdinand n'existe pas. L'état révolutionnaire où s'agite cette province, n'est qu'un fait provisoire, qui ne change rien au fond du droit.

C'est même ce point de vue supérieur qui donne toute gravité aux suites que peut avoir l'incident. Nous éloignons notre agent de la cour du prince Ferdinand et de son irascible ministre, jusqu'au jour où ils auront réparé leurs torts à notre égard, mais il ne peut guère y avoir d'autres conséquences. La Bulgarie n'existant pas pour nous comme puissance régulière, il est clair que nous ne pouvons songer à prendre à son égard des mesures plus rigoureuses, ni à lui déclarer la guerre. Encore une fois, nous ne la connaissons pas.

Donc, il n'y a rien, dans tout cela, dont puisse s'émouvoir l'opinion.

Les journaux de Vienne veulent y voir une manifestation de nos sentiments d'intimité avec la Russie. Nous n'aurions rompu nos relations que pour imiter cette puissance amie et donner un nouveau caractère d'acuité à la question bulgare. Pour raisonner ainsi, il faut voir, systématiquement, les choses à travers une loupe singulièrement grossissante, et déformer tous les faits. Est ce nous qui avons provoqué l'incident? N'est ce pas M. Stambouloff, qui, spontanément, au mépris de nos droits incontestables, a chassé, brutalement, un Français qui lui déplaît et nous a forcés de protester contre cette violence injustifiable? Nous ne laisserons pas intervertir les rôles. La Russie n'est pour rien dans cette affaire. Il ne s'agit que du droit que nous avons et du devoir que nous incombe de protéger nos nationaux et de ne pas permettre qu'on déchire les capitulations qui sauvegardent notre situation en Orient. Qu'on nous donne la satisfaction qui nous est due, et l'on verra qu'il n'y a rien de plus.

Suisse.

LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL FÉDÉRAL

On lit dans le *Mémorial diplomatique*:

Le peuple suisse a accueilli, avec une surprise pénible, la démission du président du conseil fédéral, M. Welti, qui, depuis une carrière politique de trente ans, avait su gagner les sympathies de tous les partis politiques.

Il en voit, avec un profond regret, se retirer un homme qui a la République à son chef six fois, la direction supérieure des affaires de l'Etat: M. Welti en effet, a été président en 1869, 1873, 1876, 1880, 1884 et 1891. Chargé des fonctions de chef du département militaire de 1867 à 1871 et de 1873 à 1875, il a pris une part active à la réorganisation de la défense nationale. Mis à la tête des affaires étrangères, il a montré les qualités d'un véritable homme d'Etat. Sa retraite constitue donc une perte presque irréparable pour la nation suisse.

La difficulté de le remplacer par un homme dont la valeur se rapproche de celle de M. Welti n'est cependant l'unique préoccupation que fait naître la démission du chef de l'Etat. Ce qu'il y a de plus grave, c'est qu'un précédent très fâcheux vient d'être établi: M. Welti s'est retiré à la suite du vote du dernier *referendum* sur le rachat des chemins de fer. Il a déclaré que, par suite de ce vote, il allait se trouver désarmé en présence des compagnies puissantes contre lesquelles il luttait depuis des années; que sa position ne serait plus tenable, puisque le peuple avait rejeté le projet de rachat des chemins de fer par l'Etat, et qu'il se croyait, par conséquent, obligé d'abandonner son poste.

On se demande si les circonstances particulières qui ont provoqué la démission de M. Welti, ne sont pas étrangères à l'idée d'un système jusqu'ici inconnu en Suisse: celui de renverser les ministres au moyen du vote de méfiance. Ou nous nous disent les patriotes suisses—si la question du cabinet doit être posée, pour ainsi dire, à chaque plébiscite? C'en est fait alors de cette stabilité ministérielle dont la République fédérale a pu, jusqu'ici, se vanter à juste titre. Les appels au *referendum* sont très fréquents, et, si l'on a tout lieu de craindre les caprices et les contradictions des votes d'un Parlement, cette crainte est encore plus justifiée quand il s'agit des majorités plébiscitaires. Le précédent existe maintenant; aux hommes qui dirigent la République d'en écarter les conséquences fâcheuses. Les législateurs suisses affirment que tout conseiller fédéral est indépendant d'un vote de *referendum*, et qu'il n'est responsable que devant l'assemblée fédérale. Une consultation de cette nature n'a souvent qu'une valeur académique, mais le peuple, guidé par certains politiciens, peut prendre goût au métier de tombeur de ministres et essayer, une seconde fois, ce qui lui a réussi dans le cas de M. Welti.

Aussi peut on s'attendre à une série de conflits de pouvoirs en Suisse, et cette perspective ne peut avoir rien de flatteur et d'avantageux pour ce vaillant petit peuple.

VAIRIN—BALDWIN.

Mercredi dernier les cloches de la belle église Ste Anne tintaient joyeusement. Une foule nombreuse et élégante se pressait dans son enceinte, trop étroite pour la contenir. Tout respirait la joie le bonheur. l'amour. M. Nugent Beverly Vairin épousait l'heureux époux de Mlle Alice Baldwin, une douce "belle Créole," fille de M. Albert Baldwin, le grand banquier et de Mlle Archélaïse Bouligny. Belle comme sa mère, héritière de cette incomparable beauté qui fut toujours l'apanage des Bouligny, elle semblait, sous sa blanche couronne, une de ces fées idéales dont la beauté faisait rêver.

La toilette de la jeune mariée était princière, celles de sa mère, de sa sœur, de Mines Baldwin jeunes, l'étaient également et rehaussaient, si possible, leur beauté. M. Vairin, élégant cavalier, rayonnait de bonheur et serrait avec effusion la main de ses garçons d'honneur—MM. Albert Smith, John McIlhenny, Clarence Valrin, Elias Scanlon, Percy Davies et John Waterman.

Après la cérémonie de l'église, de nombreuses voitures conduisaient la société à la maison de M. A. Baldwin père. Cette splendide demeure avait revêtu ses habits de fête. Les salons luxueux étaient décorés avec richesse et bon goût—M. Baldwin avait présidé lui-même à ces arrangements: les murs disparaissaient sous les fleurs, et dans des vases riches partout les fleurs exotiques en plus rares. Un orchestre, masqué par un rideau de fleurs et de verdure recouvrait amoureusement les accords mélodieux de nos grands maîtres. Un repas somptueux attendait..... Le "Tout Paris" de notre ville, tout ce que la Nouvelle Orléans a de plus riche, de plus élégant—banquiers, négociants, rentiers, hommes de lettres—étaient représentés. Toutes nos beautés y figuraient. Jamais spectacle plus éblouissant ne notre avait été offert.

Aux nouveaux époux nous offrons nos meilleurs vœux pour leur bonheur. A M. et Mme Baldwin, nous présentons nos respectueux hommages, et, à tous, beaux cavaliers, belles enchanteresses nous souhaitons de tout cœur un "Merry Christmas" et un "Happy New Year!"

A. O.

BAUX.—Décédé hier, 31 décembre, à 7 h. 45 du matin, à l'âge de 20 ans, 11 mois et 4 jours, RAYMOND BAUX, natif de la Nlle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Delord, Lossa et Raymond Labatut, ainsi que les officiers et les membres des "Knights of Joy" sont respectueusement invités aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, 1er janvier, 1892, à 2 h. de l'après-midi. Le convoi partira de la maison mortuaire No 249 Nord Rampart, entre St Philippe et Ursulines.

MONTREUIL.—Décédé hier, à midi, à l'âge de 70 ans et 9 mois, P. ARMAND MONTREUIL. Ses amis et connaissances, ceux des familles Montreuil et Valery et de son fils Georgo sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à midi. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Colombus No 1[illegible] Pas de fleurs.

Association des Jardiniers.—Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1892.—Les officiers et les membres de cette Association sont requis de se réunir à leur Salle ce vendredi, 1er janvier 1892 à midi et demi, pour rendre les derniers devoirs à leur frère défunt, JACOB LANGENSTEIN. Par ordre du F. M. HOTARD, Président.
CHRIS. FERN, Secrétaire aux Archives.
1er jan—

Société d'Assistance Mutuelle de Ste Marie (Casernes et Versailles)—Décédé hier matin, à 7 heures, à l'âge de 37 ans, le sociétaire CHARLES PHILIBERT FOUINEKET, natif de la Louisiane. Les officiers et membres de la Société sont requis d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 1 1/2 heures A. M. Le convoi passera cuin Hancock et Lovée, à 10 heures A. M. précises.
Par ordre du président, SEBASTIEN ROY.
F. A. MILLER, Secrétaire. 1er janv—1f

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To-Kalon de
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.
6 jnl—

AVIS.
Le Consulat de la République du Brésil
Etant installé au
No 33 rue Carondelet, Drudger Building.
Les citoyens brésiliens sont invités à s'y faire inscrire de 11 h. à 3 h.
J. M. CARDOSA DE OLIVEIRA, Consul.
Nouvelle Orléans, 1er janvier 1892.
1er jan—8f

Avis.
Les actionnaires de la "Louisiana Tanning Company" sont convoqués à une assemblée générale qui se tiendra au No 120 South Peters, de 1 h. à 2 h. P. M. mardi, 2 février 1892, à l'effet de se prononcer sur la proposition de dissoudre la dite compagnie de liquider ses affaires et d'élire trois commissaires conformément à l'article VIII de sa charte. 1er jan—30f

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles.—Collège Carondelet et Huitième.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1891.—La réunion annuelle des Actionnaires de cette Compagnie aura lieu le LUNDI, 11 janvier 1892, entre les heures de 10 A. M et midi, pour l'élection de Directeurs qui devront servir l'année courante.
Les livres des transferts seront clos jusqu'au 11 janvier 1892.
J. RIVIERE, Secrétaire.
1er janv—11

Une heureuse année à tous!
Le soussigné offre ses remerciements à ses nombreux amis et au public en général pour le bienveillant patronage qu'ils lui ont accordé dans le passé et dont il espère la continuation et le soutiennent à tous une heureuse année et à bonheur sûr.
JOHN D. BURGHARDT,
Plombier, ajuster de machines à vapeur et d'appareils à gaz et Brouzeur,
103 rue Bienville, près Bourbon.
Nouvell Orléans La.
—VEND—
Toutes globes brackets lanternes lavabos bassins cuisine et office tuyaux pour arrosage de jardin rouleaux de tuyaux, pompes à huile à gaz et à vapeur tuyaux en plomb et garnis de brillante
SPÉCIALITÉ DE PRIX RÉDUITS.
1er janv—1f

Assurances et Banques.

Germania National Bank.—Nouvelle-Orléans 29 décembre 1891.—A une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour un dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT a été déclaré payable sur demande.
J. F. BERGER, Caissier.
1er janv—7f

Germania National Bank.—Nouvelle-Orléans 13 décembre 1891.—L'élection annuelle de neuf directeurs de cette banque pour l'exercice 1892 sera tenue dans le local de ladite banque No 120 rue du Canal MARDI, 12 janvier 1892 de 10 heures de matin à 2 heures de l'après midi.
J. F. BERGER, Caissier.

Banque Nationale Hibernia.—Nouvelle-Orléans 31 décembre 1891.—Un dividende de CINQ POUR CENT a été déclaré et sera payé sur demande. Il est dû à la Revenu.
CHS. FAVRELA, Caissier.
1er janv

Bureau de la Compagnie d'Assurances Germania.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1891.—Un dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT sera payé aux actionnaires sur demande.
EMILE WEBER, Secrétaire.
1er janv—1er

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans 1er janvier 1892.—Un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT sera payé aux actionnaires de cette banque sur demande.
A. S. BRAUD, Caissier.
1er jan—4f

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nlle-Orléans 31 décembre 1891.—Une élection annuelle pour sept directeurs de cette Banque pour servir pendant l'année qui va suivre aura lieu à la Banque le 11 MARDI 1er février 1892, de midi à 2 P. M.
A. LEE, Caissier.
31 déc—30

Banque Nationale d'Etat.—Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1891.—A une assemblée du Conseil des Directeurs qui a eu lieu CE JOUR un dividende semi-annuel de TROIS POUR CENT a été déclaré payable à partir du 2 janvier 1892, aux actionnaires inscrits à cette date.
A. LEE, Caissier.
29 déc—4f

Bureau de l'Association de Banque Coopérative de la Nouvelle-Orléans (N. O. Cooperative Banking Association) 42 et 44 rue de Chartres. Conformément à la charte, une élection de huit administrateurs devant servir l'année suivante, aura lieu au bureau de l'Association LUNDI le 11me jour de janvier 1892 de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
F. MULLER, Caissier.
23 déc—au 18 jan

Banque Nationale de l'Etat de la Nlle-Orléans.—Nlle Orléans, 19 décembre 1891.—L'élection annuelle pour les directeurs de cette Banque qui devront servir pendant l'année suivante, aura lieu au local de la Banque, coin des rues Camp et Gravier, le LUNDI SIÈME MARDI, 12me jour de janvier 1892, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
19 déc—au 19 janv

Mutual National Bank de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle Orléans, 12 décembre 1891.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Banque pour l'exercice 1892 sera tenue dans le local de la dite Banque MARDI, 12 janvier 1892, de midi à 2 heures de l'après midi.
JAS J. TARLETON, Caissier.
15 déc—15 déc au 12 janv inc

Bureaux de la compagnie de l'Hôtel St-Charles.—Nouvelle Orléans 26 décembre 1891.—A une réunion des directeurs de cette compagnie, tenue le 18 courant, un dividende de 5 0/0 a été déclaré payable aux actionnaires à partir du 2 janvier prochain, au bureau du M. M. Moore, Hyams & Co., No 33 rue Carondelet.
JNO KILSHAW, Secrétaire.
25 déc—9f

NOUVELLE ORLEANS, LNE, 12 Décembre 1891.

AVIS est ici donné que j'ai été nommé par la Cour Civile de District Division k, paroisse d'Orléans, curateur des biens de THOS. W. ROTHICK, interdit.

Tout ce qui est dû à ce dernier me doit être payé, de même que toutes réclamations contre lui doivent approuvées doivent m'être présentées pour être payées.

On me trouvera au No 110 de la rue Gravier, au premier étage, tous les jours, de 9 heures à 11 A. M. et de 3 à 5 P. M.
CHAS. W. DROWN.
16 déc—1f

Pharmacie St-Cyr Fourcade
CANAL ET REMPARTS.
J. F. BELOU, Succ.
Dépôt de toutes Spécialités Françaises et Américaines. A vendre à prix réduits. Maison d'achat, Paris, 14, rue des Lombards. Téléphone 730.

Eau de Ninon de L'Enclos.....$2 00
Crème " " par boîte.....1 50
Poudre " " " 1 50
15 sept—1 an Dim Mar Jeu

BANQUES.

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
Banque Nationale Germania
A la Nouvelle-Orléans,
A la clôture des affaires, le 31 décembre 1891.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,196,533 46
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Autres actions et bons		50,071 34
Dû par des agents de réserve		10,951 01
Dû par d'autres banques et banquiers		7,100 55
Maison de banque, meubles et installations		115,000 00
Dû par le Trésorier des Etats-Unis, 5 pour cent fonds de rachat		2,250 00
Comptant—		
Chèques sur des banques locales	$158,014 29	
Monnaie courante	9,348 00	
Billets legal tender et or	254,059 00	
Espèce, nickels et cents	29,755 60—	443,706 89
Total		$1,985,923 25

PASSIF.

Capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		200,000 00
Profits non divisés		49,136 81
Dividende, 5 pour cent, déclaré le 29 courant		15,000 00
Dividendes non réclamés		800 00
Billets en circulation		42,345 00
Dépôts individuels		1,123,588 89
Dû à des banques et banquiers		6,852 55
Bills payables		140,000 00
Total		$1,885,923 25

J. L. BERGER, Caissier.
J. C. DENIS, Président.
1er jan—7f

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
Banque d'Epargnes Germania,
NO. 51 RUE DU CAMP,
A la clôture des affaires le 31 décembre 1891.

ACTIF.

Actions et bons	$289,237 25
Prêts garantis par propriétés foncières	268,318 75
Prêts à échéances	630,301 77
Prêts sur demande	402,790 00
Meubles et installations	750 00
Comptant	151,746 17
Total	$1,742,209 94

PASSIF.

Capital payé	$100,000 00
Profits non divisés	107,579 47
Savoir: gains après avoir payé toutes les dépenses, taxes d'Etat et de ville, $67,892 40 Moins $35,743 90 payés aux déposants pour intérêt et $4,000 00 aux actionnaires durant l'année courante	43,743 90
Réserve des profits de cette année	24,148 50
A ajouter profits non divisés existant le 31 Déc 1890	53,430 07
Réserve actuelle $107,579 47	
Dû à 4,851 déposants	1,534,282 47
Dividendes non payés	348 00
Total	$1,742,209 94

H. ZUBERBIER, Président.
O. AD BLAFFER, Caissier.

Assemblée parfaite ce 31me jour de décembre 1891.
W. O. HART, Notaire.
Contrôle: Attest:
J. E. MERILH
J. HANSINGER.

Le 31 décembre 1891—
4,851 Déposants ont.....$1,534,282 47
Le 31 décembre 1890—
3,868 Déposants avaient.....1,264,426 12
Augmentation cette année
1,083 DÉPOSANTS et
EN DÉPOTS $269,856 05
1er janv—1f

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
BANQUE DU PEUPLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS,
A la clôture des affaires pour soir 31 décembre 1891

Comptant	$[illegible]
Change	[illegible]
Prêts sur demande et escomptes	1,422,277 [illegible]
Taxes	[illegible]
Actions	[illegible]
Propriétés foncières	[illegible]
Total	$2,[illegible]
Fonds capital	$300,000 00
Profits non divisés	256,419 [illegible]
Dépôts individuels	1,[illegible]
Dividendes non payés	1,[illegible]
Total	$2,[illegible]

Mon. A. S. BRAUD Caissier de la Banque ci-dessus nommée jure solennellement que l'exposé qui précède est correct du mieux de ma connaissance et de mon croyance.
A. S. BRAUD, Caissier.
Assermenté et signé pardevant moi à la Nouvelle Orléans ce 31 décembre 1891.
ANT. DORIGOLET, Notaire Public.

Rapport de la situation de la Banque Nationale Mutuelle
A la Nouvelle-Orléans.
Etat de la situation [illegible] 1891.

ACTIF.

Billets et bons escomptés	$[illegible]	
Prêts sur demande	[illegible]	
Bons des Etats-Unis	[illegible]	
Autres bons et bons	[illegible]	
Dû par des agents de réserve	[illegible]	
Dû par d'autres banques et banquiers	$[illegible]	
Chèques sur d'autres banques	[illegible]	
Tout d'Echange	[illegible]	
Monnaie courante et Espèce	[illegible]	
Fonds de rédemption	[illegible]	
Total		$[illegible]

PASSIF.

Fonds capital payé		$[illegible]
Fonds de surplus		[illegible]
Profits indivis		[illegible]
Circulation		[illegible]
Dividendes non payés	$[illegible]	
Dépôts individuels	[illegible]	
Dû à d'autres banques et banquiers	[illegible]	
Billets et bills réescomptés		[illegible]
		$[illegible]

Par résolution du Bureau [illegible] modes profits des six derniers mois ont été portés au compte de surplus.
JAS J. TARLETON, Caiss